



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIBOIRE

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL ET/OU COPIE DE RÉSOLUTION

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Liboire, tenue le 15 août 2017, à 20 h 00, à la salle du conseil, située au 21, Place Mauriac à Saint-Liboire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Johanne Grégoire et Nadine Lavallée et/

Messieurs les conseillers Yves Winter, Claude Vadnais et Nicolas Proulx

formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire, Denis Chabot.

Était également présente la directrice générale, madame France Desjardins.

Il y a été résolu ce qui suit :

Proclamation – « Municipalité alliée contre la violence conjugale »

Résolution 2017-08-214

Considérant que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

Considérant que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

Considérant que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

Considérant qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

Considérant que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

Considérant que lors des 12 jours d'actions pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

Considérant que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de proclamer Saint-Liboire municipalité alliée contre la violence conjugale.

Signé à Saint-Liboire, ce 16 Août 2017.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME


Denis Chabot,
Maire


France Desjardins, GMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Sous réserve d'adoption du procès-verbal par le conseil de la Municipalité de Saint-Liboire lors d'une séance ultérieure.